



RAPPORT DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE

Déposé lors de l'assemblée publique du 18 octobre 2016

Chères concitoyennes et chers concitoyens,

Tel qu'exigé par la *Loi sur les cités et villes*, je dépose aujourd'hui un rapport sur la situation financière de la Ville de Brossard. Le rapport porte sur les états financiers des derniers exercices, les projections financières de l'année en cours ainsi que sur les principaux objectifs sur lesquels nous nous baserons pour la préparation du budget

2017. Ce rapport inclut également les orientations du programme triennal d'immobilisations 2017-2018-2019. Je dépose par la même occasion les informations concernant la rémunération des élus pour l'année 2016 ainsi que la liste de tous les contrats de plus de 25 000 \$ et celle des contrats de plus de 2 000 \$ ayant été conclus avec un même cocontractant, lorsque la somme de ces contrats est supérieure à 25 000 \$.

LES ÉTATS FINANCIERS 2015

Le rapport de l'auditeur confirme que les états financiers présentent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Ville de Brossard pour l'exercice financier 2015, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Nous avons dégagé un surplus net de 9 M\$ pour l'exercice 2015, lequel sera principalement réaffecté au financement de projets d'immobilisations. Ces résultats, qui sont notamment attribuables au développement du marché immobilier et à celui de la revente, ont engendré des revenus supplémentaires de taxes foncières de l'ordre de 2,6 M\$, ainsi que des revenus additionnels de 1,4 M\$ provenant des permis, des droits de mutation, des amendes et des intérêts.

Du côté des dépenses de fonctionnement, celles-ci ont été inférieures de 2,8 M\$ par rapport aux prévisions budgétaires, principalement en raison d'économies sur les contrats octroyés. La Ville a utilisé une partie de son surplus de 1,3 M\$ pour compenser la hausse des coûts de déneigement occasionnée par les fortes précipitations de l'hiver 2014-2015. Les états financiers témoignent de notre saine gestion des dépenses publiques et démontrent aux citoyens que nous gérons leur argent de façon responsable et rigoureuse.

LES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS 2016

L'année 2016 a été orientée principalement sur la réalisation de parcs et la planification de grands projets. La réfection des parcs Vanier et James-Darby ainsi que les nouvelles installations au parc de la Terre et au parc Lunan permettront à nos citoyens de profiter d'espaces verts agréables et de faire de Brossard une ville toujours axée sur le mieux-être de ses citoyens. De nombreux grands projets sont dans leur phase de planification. Nos équipes s'activent à l'étude et à la préparation du centre multifonctionnel axé sur les activités aquatiques, du grand parc urbain, du boulevard du Quartier nord ainsi que du TOD Quartier. Le projet de réfection de l'hôtel de ville est aussi un investissement majeur qui permettra de conserver notre patrimoine et d'améliorer l'accessibilité aux installations.

Grâce à nos surplus accumulés, nous avons été en mesure de réaliser tous ces travaux sans augmenter le fardeau fiscal des contribuables au-delà de l'inflation, tout en gardant nos ratios d'endettement sous la moyenne.

PROJECTION FINANCIÈRE 2016

Nous entrevoyons un surplus d'exercice sensiblement plus faible que celui de l'an dernier. Nous constatons tout d'abord une pause de l'activité immobilière sur le territoire, notamment en matière de nouvelles constructions. Néanmoins, notre gestion rigoureuse, la reprise du marché de la revente des propriétés au dernier trimestre et nos revenus d'intérêts devraient nous permettre de dégager un surplus de 3,3 millions de dollars.

BUDGET 2017

Notre modus operandi en termes de gestion financière consiste à gérer la Ville avec rigueur, en respectant nos enveloppes budgétaires. Nous entendons poursuivre dans cette voie en 2017.

Nous avons travaillé au cours des dernières années à mettre l'organisation à niveau. Nous poursuivrons en continuant de mettre l'accent sur la qualité des services offerts à la population.

Notre défi sera d'équilibrer la quantité de ressources nécessaires à la réalisation de projets porteurs pour l'avenir de la Ville alors que les revenus qui découleront de ces projets ne seront disponibles qu'au cours des prochaines années. Nous allons suivre de près le projet de Réseau électrique métropolitain (REM) afin de nous assurer qu'il réponde adéquatement au besoin de nos citoyens et ainsi poursuivre le positionnement de Brossard comme étant un milieu de vie urbain, contemporain et ouvert sur le monde.

Le travail réalisé par l'administration, jusqu'ici, nous permet d'envisager que le compte de taxes 2017 ne subira pas de variations importantes. Le conseil municipal procédera à l'étude détaillée du budget au cours des mois de novembre et décembre et prendra les décisions financières en fonction de ses priorités.

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2017-2018-2019

Le programme triennal d'immobilisations prévoira des investissements pour la construction du Centre multifonctionnel, les infrastructures du TOD Quartier, l'élargissement du boulevard du Quartier ainsi que pour la construction du viaduc du Quartier. Nous poursuivrons par ailleurs notre programme de réfection des infrastructures, principalement par des interventions sur les réseaux d'aqueduc plus âgés, dont celui du secteur Brosseau. Des investissements importants seront également réservés aux parcs et espaces verts afin que chaque quartier bénéficie d'un milieu de vie de qualité.

La capacité que nous avons à dégager des surplus permet d'assurer que les grands projets de développement de la Ville ne deviennent pas un fardeau pour les contribuables. La grande majorité des projets du programme triennal est payée à l'aide de nos surplus, ce qui permet du même coup de réduire d'autant notre besoin de recourir au service de la dette.

CONCLUSION

En terminant, je tiens à remercier les membres du conseil municipal, les membres du comité des finances, le personnel de la Direction générale et celui de toutes les directions de la Ville pour leur détermination et leur excellent travail.

Toutes ces personnes n'ont qu'un objectif en tête : offrir des services de qualité aux Brossardoises et Brossardois, et ce, à juste coût.

Mesdames, Messieurs, je vous remercie de votre attention.

Le maire,



Paul Leduc

TRAITEMENT DES ÉLUS 2016

DISTRICT	NOM	FONCTION	FONCTION PARTICULIÈRE	RÉMUNÉRATION DE BASE	RÉMUNÉRATION ADDITIONNELLE*	ALLOCATION DE DÉPENSES
	Paul Leduc	Maire	Conseil d'agglomération	92 457 \$	13 800 \$	16 216 \$
1	Pascal Forget	Conseiller	CCU (Comité consultatif d'urbanisme) (Ville)	26 547 \$	4263 \$	14 990 \$
2	Pierre O'Donoghue	Conseiller	Maire suppléant du 1 ^{er} au 19 janvier 2016		146 \$	
			Comité des finances (Ville)	26 547 \$	7144 \$	16 216 \$
			Comité des priorités (Ville)		3476 \$	
3	Francine Raymond	Conseillère	Mairesse suppléante du 20 avril au 5 juillet 2016		601 \$	
			Comité des priorités (Ville)	26 547 \$	3668 \$	16 216 \$
			Comité des finances (Ville)		3476 \$	
			Commission de l'habitation et du logement social (agglomération)		700 \$	
4	Serge Séguin	Conseiller	Maire suppléant du 6 juillet au 20 septembre 2016		596 \$	
			Comité des priorités (Ville)	26 547 \$	3889 \$	16 216 \$
			Commission de la sécurité publique (agglomération)		2800 \$	
5	Claudio Benedetti	Conseiller	Maire suppléant du 20 janvier au 16 avril 2016		718 \$	
			Comité des finances (Ville)	26 547 \$	2881 \$	14 452 \$
6	Alexandre Plante	Conseiller	Comité des priorités (Ville)		3254 \$	
			CCU (Comité consultatif d'urbanisme) (Ville)		7144 \$	
			Communauté Métropolitaine de Montréal	26 547 \$	7500 \$	16 216 \$
			Réseau de transport de Longueuil (RTL)		31 500 \$	
			Commission environnement et aménagement (agglomération)		1400 \$	
7	Antoine Assaf	Conseiller		26 547 \$		13 274 \$
8	Pierre Jetté	Conseiller	Comité des finances (Ville)		787 \$	
			Comité des priorités (Ville)	26 547 \$	3668 \$	14 841 \$
			CCU (Comité consultatif d'urbanisme) (Ville)		2881 \$	
9	Doreen Assaad	Conseiller	CCU (Comité consultatif d'urbanisme) (Ville)	26 547 \$	3254 \$	14 638 \$
10	Daniel Lucier	Conseiller	Maire suppléant à partir du 21 septembre 2016		792 \$	
			Comité des priorités (Ville)		3476 \$	
			Comité des finances (Ville)	26 547 \$	7144 \$	16 216 \$
			CCU (Comité consultatif d'urbanisme) (Ville)		3889 \$	
			Commission du budget, des finances et de l'administration (agglomération)		3850 \$	

* La rémunération individuelle pourrait varier d'ici la fin de l'année 2016 s'il y avait modification aux nominations sur les différents comités.